

Société genevoise pour l'amélioration du logement

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **9 (1936)**

Heft 6

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'HABITATION EST L'ORGANE DE :

l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 28 rue de Bourg, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent 20, Lausanne
la Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuses, Genève
la Soc. genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre 5, Genève

(ABONNEMENT GRATUIT POUR LES MEMBRES DE CES SOCIÉTÉS)

Abonnement 3 fr. 60, le fascicule 30 ct. + Versement au compte de chèques II 6622

É D I T E U R

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

R É D A C T E U R

A. Hœchel, 78 rue de Lausanne à Genève

ADMINISTRATION

Imp. Populaire, av. de Beaulieu à Lausanne

CHRONIQUE = COMMUNIQUÉS = DIVERS

Société genevoise pour l'amélioration du logement

RAPPORT DU COMITÉ POUR L'EXERCICE 1935

(Lu en assemblée générale le 29 avril 1936.)

Vous vous souvenez, mesdames et messieurs, que la dernière assemblée générale de notre société fut consacrée tout entière à un débat, fort vif par moments. Allait-on élire un comité dont la majorité serait d'emblée favorable au principe de la dissolution de notre société ?

Mais le comité élu à la fin de cette séance fut composé, à une exception près, de membres qui s'étaient auparavant nettement prononcés pour son maintien. Cela signifiait que la société persistait à vouloir être, et donnait à son comité le mandat de répondre à la tendance abstentionniste par un renouveau et un élargissement d'activité.

Nous nous présentons aujourd'hui devant vous désireux de savoir si nous avons jusqu'ici fidèlement exécuté ce mandat. Nous voudrions, cette année-ci tout particulièrement, vu les discussions de l'an passé, que vous nous fassiez savoir votre opinion et vos vœux. Le logement est en pleine évolution à tous les points de vue : hygiène, économie, esthétique, législation, confort... Dites-nous si il vous paraît que notre action pourrait être plus accentuée dans l'une ou l'autre de ces directions.

Notre inspiration directrice a été la suivante : En temps de crise, les forces qui commandent à l'existence humaine et à ses modalités sont plus impérieuses que jamais ; elles sont même tyranniques, douloureusement. Dans le jeu des nécessités d'airain, il y a peu de place pour l'innovation raisonnée, si elle ne répond pas à la plus sévère économie. Et cette force-là agit par elle-même. Nous le voyons autour de nous : baisse des loyers — phénomène heureux en soi, s'il n'était l'expression même d'une gêne économique toujours plus cruelle, partant : diminution de la construction nouvelle, mauvais financement des immeubles existants. Par contre : modernisation de plus en plus générale au point de vue du confort, ceci pour retenir le locataire, tenté par le grand nombre de logements modernes vacants. Tout ceci se passe en dehors de nous, et nos possibilités d'action n'apparaissent guère, pour l'heure, dans ces enchaînements de nécessité.

Cependant, l'amélioration du logement ne doit pas perdre ses droits ; il faut affirmer plus nettement que jamais l'aspiration des humains d'aujourd'hui à un logement sain, reposant pour le corps et l'âme, un logement qui retienne et attache son occupant.

Notre propagande ne doit pas se lasser de traduire cette tendance de l'époque ; lorsque des temps meilleurs permettront de songer à de nouvelles réalisations, lorsque sera venue l'ère des nouveaux départs, alors cette propagande pourra porter ses fruits.

C'est dans ce sens que nous avons organisé une **séance de cinéma documentaire en novembre** : deux films, l'« Habitation nouvelle » et « La Ville d'Aujourd'hui et de Demain », avec une introduction par votre président et un commentaire par M. Hœchel, architecte. Si ce programme recueillit une salle pleine, cela est dû, à côté de l'intérêt que ces questions suscitent dans la population, à une interview accordée à votre président par M^e M. Suès devant le micro, au cours duquel il put exposer les buts et l'activité de notre société, tout en conviant les auditeurs de Radio-Genève à cette séance de projections.

Plusieurs correspondants nous ont fait comprendre, de nombreux points de la Suisse romande, combien la question du logement reste actuelle partout.

C'est encore dans la même idée que nous avons décidé d'organiser

en 1936 une **Exposition du bain** qui va ouvrir ses portes dans peu de jours.

Nous examinons aussi, avec la Société d'utilité publique, la possibilité d'organiser une **Exposition du travail ménager**.

* * *

Vous n'avez pas oublié, messieurs, que certain groupement a institué à Genève, au cours de 1935, une action directe, très directe... dans le sens de la réforme du logement, en procédant par ses propres moyens à des démolitions non précédées par les formalités d'usage...

Nous avons été sollicités, avant que cette campagne pratique fût engagée, à nous y associer : Il s'agissait de protester contre le fait que des logements, reconnus inhabitables par une commission de spécialistes, étaient de nouveau assignés comme habitat à des personnes n'ayant pas les moyens de payer un loyer même modeste. Nous avons d'emblée promis notre appui à un mouvement de protestation contre ces mesures rétrogrades, mais demandions qu'en tout premier lieu des cas concrets nous fussent cités. Nous ne reçûmes pas ces renseignements et, entre temps, le groupement en question entreprenait tout seul sa campagne, qui devait avoir son épilogue devant les tribunaux...

* * *

Il s'est tenu dans notre ville, du 3 au 8 juin, une session du congrès international des travaux d'hygiène publique. Il s'agit là d'un mouvement de vaste envergure, qui se propose d'utiliser à des fins d'intérêt général, international, les forces de travail devenues disponibles par le chômage. L'habitation a certes sa place dans un plan de travail ainsi conçu, et nous ne manquerons pas de suivre son développement et d'y collaborer dans la mesure de nos moyens.

* * *

Nous continuons aussi à aider de nos possibilités financières, et de nos suggestions lorsqu'elles sont demandées, tout ce qui peut favoriser le progrès en matière d'habitation, par exemple le concours annuel organisé par le Département des travaux publics et diverses sociétés de notre ville, ainsi que notre organe romand : « L'Habitation ». C'est avec satisfaction que nous notons une orientation intéressante de cette revue, qui s'occupe de plus en plus, à côté des problèmes généraux de la construction, des petites questions de la vie d'intérieur. Nous sommes certains qu'elle retient ainsi l'attention de tous ses lecteurs, aussi bien des techniciens que de « l'homme dans la rue », ou plutôt de « l'homme au coin du feu ».

* * *

Je tiens encore, avant de passer à l'ordre du jour de notre séance annuelle, à remercier de leur collaboration les membres du comité sortant qui ont été les plus assidus à ses séances, et en particulier ceux qui ont accepté une des charges du bureau : nos vice-présidents : MM. A. Montandon et Hœchel ; notre trésorier : M. R. Rehfoos ; notre secrétaire : M. Em. Favre. A mon avis de président, l'équipe est non seulement bonne, mais aussi agréable. En tout cas, elle n'a que de la bonne volonté et, je le répète, ne demande qu'à entendre vos avis et à obéir à vos suggestions.

D^r N. BETCHOV, président.



PARQUETS

Travaux en tous genres. Vos parquets, même s'ils sont vieux, seront remis à neuf par nos ponçuses électriques. Prix modérés.

W. Tisch-Reymond, Lausanne

Maupas, 65. Tél. 31.501. Chèq. post. II 6638



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERRURERIE

E. Canova - Lausanne

RÉSERVOIRS

INSTALLATIONS - CHAUFFAGE
MAZOUT - ENTRETIEN
DÉPANNAGES - TÉL. 27.477/76